



A la Saint Albert, reste bien couvert ! Le 15 novembre



La commémoration de l'armistice aura lieu **sans public** le mercredi 11 novembre à 11h00 place du Monument aux Morts.

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 15 OCTOBRE

Mairie

Tél. : 02.99.39.81.56
Fax : 02.99.39.86.84

ADRESSE MAIL
secretariat@mairie-irodouer.fr

SITE INTERNET:
<http://www.mairie-irodouer.fr>

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	8h/12h15	14h/17h
Mardi	8h/12h15	FERMÉE
Mercredi	9h15/12h15	14h/17h
Jeudi	8h/12h15	14h/17h
Vendredi	8h/12h15	14h/17h30
Samedi	9h15-12h00	



MICKAEL LE BOUQUIN

MONSIEUR LE MAIRE :
permanence sur rendez-vous : 06 61 35 37 16

mickael.lebouquin@mairie-irodouer.fr

THOMAS LE MONS

1^{ER} ADJOINT (ENFANCE)

06 19 23 77 69

thomas.lemons@mairie-irodouer.fr



CHARLOTTE FAILLÉ

2^{ÈME} ADJOINTE

(AMÉNAGEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
COMMUNAL, VOIRIE ET
BÂTIMENT) 06 62 17 41 33
charlotte.faille@mairie-irodouer.fr



BRUNO CARTIER

3^{ÈME} ADJOINT

(FINANCES, LIENS CITOYENS,
ECO RESPONSABILITE,
CHEMINS RURAUX)

06 78 52 23 34

bruno.cartier@mairie-irodouer.fr



MARIE CARESMEL

4^{ÈME} ADJOINTE

(COMMERCES, SERVICES ET
ARTISANAT, EVENEMENTS
COMMUNAUX)

06 60 42 01 01

marie.caresmel@mairie-irodouer.fr



FABRICE BIZETTE

5^{ÈME} ADJOINT

(CULTURE, ASSOCIATIONS,
COMMUNICATION ET
SERVICES NUMÉRIQUES)

06 08 48 25 27

fabrice.bizette@mairie-irodouer.fr



Pour la feuille info de
DÉCEMBRE 2020

Merci de déposer vos
articles pour le **20 novembre**
à la mairie ou par courriel :
secretariat@mairie-irodouer.fr

TRAVAUX MAIRIE : lancement du projet : Afin de regrouper certains services à la Mairie (Agence Postale, PAE) d'anticiper le passage à 23 conseillers municipaux, il est nécessaire d'y réaliser des travaux. Le conseil municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de lancer le projet de restructuration de la Mairie, **DEMANDE** à la commission de préparer le cahier des charges, **DÉCIDE** de consulter 3 architectes ou maîtres d'œuvre afin d'obtenir des projets d'aménagement.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT : Le Conseil, à l'unanimité, fixe les tarifs de la redevance assainissement pour l'année 2021, comme suite :

- Prime fixe-abonnement à 20 €,
- Part proportionnelle à 2,20€ le m³ consommé,
- Forfait de facturation de 20 m³ d'eau consommée par habitation disposant d'une installation de récupération des eaux pluviales,
- Forfait pour les personnes disposant d'un puits : 30 m³.

ASSAINISSEMENT : contrôle des installations en cas de vente : Le conseil décide de rendre obligatoire le contrôle des installations de collecte intérieure des eaux usées ainsi que leur raccordement au réseau public.

ECO-RESPONSABILITÉ :



Kit de bienvenue pour la gestion des déchets : Sur proposition de la commission « éco-responsabilité » et « liens citoyens », le conseil décide d'offrir **aux nouveaux propriétaires** (arrivés depuis le 1er janvier 2020) un kit de bienvenue composé de :

- 1 composteur de 400L
- 1 bio-seau
- 1 tige aération
- 1 abonnement d'un an à la bibliothèque.



Nous invitons les NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES arrivés au 1er janvier 2020 à se faire connaître en Mairie, merci !

Renseignement : M. CARTIER Bruno
au 06 78 52 23 34

ECLAIRAGE PUBLIC : l'éclairage public sera désormais éteint :

- de **22h30 à 5h45**, du lundi au vendredi.
- de **23h à 7h** le samedi et le dimanche.



Prochaine réunion de conseil : Jeudi 19 novembre à 20h15
Suite au contexte sanitaire, le public ne pourra assister à cette réunion !



AIDE FAMILLES NOMBREUSES

AIDE POUR PAYER VOTRE FACTURE D'EAU ! Vous avez 3 enfants à charge ou plus ! Faites votre demande avant le 31 décembre pour bénéficier d'une déduction d'au moins 15€/ an sur votre prochaine facture d'eau !

Cette aide, appelée Crédit eau Famille Nombreuse, a été créée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais et doit être renouvelée chaque année avant le 31 décembre. **Retrouvez** les conditions d'éligibilité et justificatifs à fournir (**copies des derniers avis d'imposition et de taxe d'habitation, du livret de famille et de la facture d'eau**) aux coordonnées indiquées sur votre facture d'eau.

USAGES NUMÉRIQUES ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SUR INTERNET



La dématérialisation des procédures administratives peut faciliter la vie, mais elle peut aussi créer des difficultés.

La communauté de Communes, dans le cadre du projet LabAccès-Portrea (**Portrait territorialisé de la relation e-administrative**) lance une enquête auprès des habitants sur les usages du numérique et démarches administratives sur internet.

Vous trouverez le lien ci-dessous pour accéder au questionnaire :
<https://usagesnumeriques.askoria.eu/index.php/575561?lang=fr>

→ **UNE VERSION PAPIER EST DISPONIBLE À LA MAIRIE.**

TÉLÉTHON « Ensemble nous allons être plus fort »

Devant l'absence de manifestations locales, le GACM de Montauban, partenaire de l'AFM TELETHON vous propose de faire un don à partir du **16 novembre et jusqu'au mardi 8 décembre**. Une urne est à votre disposition à la Mairie. **DON** si possible par chèque à l'ordre de « AFM-TELETHON » **Merci !**



AMICALE SAPEURS POMPIERS

Au vu de la situation sanitaire (COVID19), avec le plus grand regret, le centre de secours d'Irodouër ne fera pas de commémoration pour leur sainte patronne en cette année 2020.

L'amicale des sapeurs pompiers vous informe que la distribution des calendriers est reportée

COURANT DÉCEMBRE.

Par rapport au respect des règles sanitaires, vos pompiers resteront à la porte de chez vous.

NOUS VOUS REMERCIONS D'AVANCE DE VOTRE ACCUEIL ET DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Suite aux annonces gouvernementales, la bibliothèque n'est plus en mesure de vous accueillir dans les locaux de la bibliothèque. Nous **vous informons de la mise en place** d'un système de drive. Merci de réserver vos livres soit, via :

- **le lien vers le catalogue en ligne** : irodouer.opac3d.fr
- **par email** bibliotheque@mairie-irodouer.fr **ou par téléphone** : **02 99 39 88 14** si vous savez ce que vous souhaitez comme titre / auteur/ thème ou sac mystère.

Dans tous les cas attendre la confirmation et venir chercher à la bibliothèque après confirmation, lors des permanences :

- **Mardi et jeudi de 14h à 17h.**
- **Mercredi et vendredi de 14h à 18h30.**
- **Samedi de 10h à 12h.**

LES NOUVEAUTÉS ATTENDUES DE LA RENTRÉE LITTÉRAIRE POUR LES ADULTES SONT PRÊTES, ELLES N'ATTENDENT PLUS QUE LE LECTEUR !



CONFINEMENT : LA MAIRIE MAINTIEN SES SERVICES !

- **MAIRIE et AGENCE POSTALE** : Les services d'accueil de la mairie sont ouverts aux heures habituelles ainsi que l'agence postale. Des attestations de déplacement sont à votre disposition dans le hall de la Mairie.
- **ACTION SOCIALE** : Les personnes âgées et isolées **souhaitant une aide** pendant ce confinement peuvent se faire connaître à la Mairie.
- **LIEUX DE CULTE** : Les lieux de culte resteront ouverts pour les cérémonies funéraires dans la limite de 30 personnes et pour les mariages avec un maximum de 6 personnes. Le cimetière ne fermera pas pendant le confinement.
- **ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE ET ALSH** : Le port du masque est désormais obligatoire pour les enfants à partir de **6 ans**. La restauration scolaire, les services périscolaires et l'accueil de loisirs du mercredi sont maintenus. Les inscriptions sont obligatoires via le portail famille : <https://www.mon-portail-famille.fr/acces/mairie-irodouer>
- **SALLE DES SPORTS ET SALLE MULTIFONCTIONS** : Les établissements recevant du public comme **les salles de sport, salle des fêtes, clubs et les gymnases sont fermés.**
- **MARCHÉ** : le marché du vendredi est maintenu. Il est indispensable pour s'y rendre de se munir de son masque et de son attestation.

Prenez soin de vous et de vos proches !

INFOS PRATIQUES

RECENSEMENT : Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser **DÈS LEURS 16 ANS À LA MAIRIE. Pièces à fournir** : carte d'identité et livret de famille. La **convocation à la JDC est automatique** : elle intervient entre 9 mois et 1 an après le recensement. L'âge moyen de convocation à la JDC est de 17 ans, 3 mois.



MESSAGE DU BUREAU DU SERVICE NATIONAL :

Toutes les journées défense et citoyenneté (JDC) **sont annulées** dès lundi 2 novembre et au moins jusqu'à la fin du confinement.

VOICI COMMENT SONT INFORMÉS LES JEUNES !

« **Compte tenu des mesures de confinement liées à la crise sanitaire du COVID-19 et des annonces gouvernementales, votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC) prévue sur le site de le..... ne pourra avoir lieu.**

Vous serez contacté (e) à nouveau par votre Centre du Service National (CSN) de rattachement pour vous préciser les nouvelles modalités de participation.

→ **En attendant, vous pouvez vous connecter à votre espace majdc.fr pour connaître l'actualité de votre CSN.**

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE : en cas de déménagement

Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription.

Quand s'inscrire ? Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, pour voter lors d'une année d'élection, il faut demander à être inscrit les listes électorales au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin. Mais les personnes déménageant pour des raisons particulières après cette date, ont la possibilité de s'inscrire jusqu'au 10^e jour précédant le 1^{er} tour de scrutin.

DOCUMENT A CONSERVER :

<input type="checkbox"/> Chèque à encaisser	1 an et 8 jours
<input type="checkbox"/> Contrat de prêt immobilier et consommation + justificatifs	2 ans
<input type="checkbox"/> Relevé de compte (compte courant, PEL, livret A...) Talon de chèque	5 ans
<input type="checkbox"/> Ticket de carte bancaire : paiement et retrait	Jusqu'à réception du relevé de compte où figure le solde correspondant.

URBANISME : déclaration achèvement de travaux

A QUEL MOMENT AVOIR RECOURS À UNE DÉCLARATION D'ACHÈVEMENT ?

C'est le **maître d'ouvrage** qui doit se procurer ce document, à la fin du chantier. Il peut s'agir du titulaire de l'autorisation d'urbanisme délivrée préalablement aux travaux par la mairie, ou de l'architecte qui a dirigé les travaux.

C'est dans un délai de 90 jours, à compter de la date d'achèvement des travaux, que le maître d'ouvrage doit adresser à la mairie une déclaration d'achèvement des travaux.

En abrégé, dans le métier, ce document est souvent appelé une DAACT (déclaration d'achèvement et de conformité des travaux).

La DAACT est obligatoire pour tous les travaux qui ont fait l'objet d'un permis de construire, ou d'un permis d'aménager, ou d'une simple déclaration préalable de travaux. Elle atteste auprès de la mairie de l'achèvement des travaux, mais pas seulement. Elle certifie la conformité des travaux réalisés par rapport à l'autorisation d'urbanisme initialement accordée.

INFO SMICTOM



Sous réserve de nouvelles annonces gouvernementales, le **SMICTOM VALCOBREIZH maintient la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif avec quelques possibles modifications des horaires de collecte.**

Pour se rendre en déchèterie ou au collecte de verre et papier, les usagers doivent se munir d'une attestation de déplacement dérogatoire et **cocher** la case « **Déplacement pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première nécessité dans les établissements dont les activités demeurent autorisées.** »

INFO DU PAE (point accueil emploi)

LE PAE EST ACTUELLEMENT OUVERT DU MARDI AU JEUDI EXCLUSIVEMENT SUR RENDEZ-VOUS AU 02.99.39.85.11

Infos recrutement : Un recrutement de 72 emplois est prévu sur la commune de Montauban pour une entreprise hollandaise spécialisée dans le stockage mécanisé surgelé de crème glacée. Début de l'activité en avril 2021. Il s'agit d'un entrepôt frigorifique automatisé à -23 ° : postes de préparateurs de commandes, de caristes/manutentionnaires, de techniciens de maintenance, d'opérateurs polyvalents, d'employés de planning réception expédition, de chefs d'équipe. Certains recrutements ont déjà débuté. Des **informations collectives avec entretien** auront lieu début décembre et début janvier. Renseignements au PAE Irodouër 02.99.39.85.11

Planning des formations et ateliers (Information et Inscription au PAE Irodouër pour toutes les prestations ci-dessous)

Ateliers permanents : **PREPA PROJET** Temps en formation pour explorer des pistes professionnelles et/ou valider un projet professionnel à travers les ateliers proposés et en entreprise. **Entrées/sorties permanentes.** Bâtiment Nominoé (1er étage) Rue Louis PASTEUR Saint Méen-le-Grand

→ **ATELIERS INFORMATIQUES :** Pour les débutants : **Tous les mardis** à 14 h à Bédée- Médiathèque « La Bulle » Accès au public par la rue de la Cité 5 rue des Rosiers - Bédée.

→ **Octobre :** **PREPA AVENIR ADULTES** Temps de formation en continu et en collectif du **17 octobre au 19 décembre 2020** avec un stage en entreprise de 2 semaines pour valider ses pistes professionnelles.

→ **Novembre/décembre :** **ATELIERS café mobili'thé Landujan/Boisgervilly :** Echanger, jouer, faire le point et trouver des solutions pour se déplacer le **mardi 3 novembre** Boisgervilly ou le **vendredi 4 décembre** Landujan.

→ **FORUM TRAVAILLER AUTREMENT,** espace entreprises de la communauté de communes de St Meen Montauban samedi 7 novembre : découvrir les nouvelles formes d'emploi : coopératives, espaces de coworking, temps partagé, portage salarial et statut d'indépendant

→ **ATELIER LES OUTILS INTERNET DANS MA RECHERCHE D'EMPLOI :** A Saint Méen, le **10 novembre** à 14 h à L'ESPACE FRANCE SERVICES.

→ **ATELIER MOBILITE ET COMPETENCES :** A Montfort le **15 décembre** à 14 h Les compétences, c'est quoi ? Comment bien les déterminer pour les transférer vers d'autres métiers ? Présentation d'outils. inscription soniamartin@we-ker.org ou au PAE.

→ **FORMATION AGENT(E) MAGASINIER(E)** Ce stage s'adresse aux demandeurs(euses) d'emploi inscrits(tes) à Pôle Emploi et sortis(ies) de formation initiale depuis plus d'un an et qui souhaitent acquérir un titre pro. Financement Conseil Régional dans le cadre du programme Qualif Emploi.

Réunions d'information et recrutement **Mardi 8 décembre 2020 et Jeudi 17 décembre 2020** au Point Accueil Emploi 22 rue de Gaël 35290 ST MEEN LE GRAND. Dates de la formation : **Du 18 janvier au 29 avril 2021.**

INFO DU CLUB DE LOISIRS

Nous avons été pessimistes pour les uns, optimistes pour les autres. Nous avons été sages pour la plupart pour se donner une chance mais malgré tous nos efforts, la réalité nous rattrape. : le confinement reprend ses droits sur notre vie quotidienne, avec ses contraintes et autorisations de déplacement. Cette explosion à l'échelle mondiale reste, une fois de plus, inexplicable et chaque nation essaye d'appliquer les meilleures solutions afin de s'en sortir au mieux...

Malgré tout, il faut prévoir l'année 2021 qui pointerait le bout de son nez d'ici deux mois.

Aussi, nous avons programmé les dates de nos activités Club et Gemouv : l'espoir fait vivre ! Les cartes d'adhérent vous seront proposées au tarif de **8€** courant décembre (voir feuille info-octobre).

Au vu des circonstances, GEMOUV 35 nous préconise de reporter les assemblées générales.

Aussi, l'Assemblée Générale n'aura pas lieu comme initialement prévue le samedi 19 décembre, celle-ci sera reportée en décembre 2021.

Le Conseil d'administration 2021 sera composé des mêmes personnes qu'en 2020 et chacune gardera sa fonction actuelle. Continuons à faire de notre mieux pour s'en sortir sans trop d'égratignures physiques et morales. **Le Conseil d'Administration.**

COMMERCES ET SERVICES

Soutenons nos commerces de proximité !

Votre institut, **La Beauté en Soie**, met en place une boutique en ligne sur son site

www.labeauteensoie.com, afin de pouvoir acheter

vos produits de soins et des bons cadeaux pour les

fêtes de fin d'année. Livraison possible ou bien

récupération des colis **Au Panier Sympa, l'épicerie** de votre commune (avec pièce d'identité) aux heures d'ouverture :

Du mardi au vendredi : 8h30-12h30 et 15h30-19h30

Samedi : 9h30-12h30 et 15h30-19h30 -Dimanche : 9h30-12h30.



Les Ongles De Jade Prothésiste

Ongulaire vous propose : Extension Gel capsules ou chablon, Remplissage Gel, Renforcement ongles naturels, Vernis semi-permanent ... Vous souhaitez faire plaisir à un proche ? **Pensez aux cartes cadeaux !**

Sur rendez-vous uniquement au 07 81 85 73 84

48 L'Aubriottière 35850 IRODOUER



NOUVEAU SUR LA COMMUNE !

ANNE-SOPHIE LE CROM VOUS INFORME DE SA NOUVELLE ACTIVITE EN TANT QUE PSYCHO ÉNERGÉTICIENNE.

« Les soins énergétiques et de bien-être que je vous propose permettent un processus d'harmonisation, de libération, d'évolution et de réalignement des différentes parties de vous-même (physique, psychique, émotionnelle voire spirituelle) »

Tous les soins sont personnalisés et uniques afin de vous libérer de vos blocages. Il s'agit d'un moment pour être mieux, être bien, être soi au quotidien. Par ailleurs, l'énergie n'ayant aucune limite dans l'espace et le temps, les soins peuvent également se faire à distance. Pour cela il vous suffit, le temps du soin, de vous mettre dans un endroit calme et d'accueillir l'énergie.

Le corps, l'âme et les pensées ne font qu'un.

Votre corps vous parle ! Et le vôtre, que vous dit-il ? Tentez l'expérience, osez le bien-être !



Contact : Mains d'Ange

Anne-Sophie LE CROM

06 50 46 56 47

8 Beauvais – 35850 Irodouër.

HORAIRES D'OUVERTURE DES COMMERCES

☐ **SUPÉRETTE AU PANIER SYMPA :** du mardi au vendredi 8h30 à 12h30 et 15h30 à 19h30. **Samedi :** 9h30 à 12h30 et 15h30 à 19h30. **Dimanche :** 9h30 à 12h30.

☐ **CHARCUTERIE MONTIFAULT :** dimanche et lundi : fermé. **Du mardi au vendredi :** 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 18h30. **Le samedi :** 9h00 à 12h30.

☐ **TABAC LE SAN JULLUD :** lundi, mardi, jeudi, vendredi : 6h45-12h/14h30-18h30. **Samedi :** 8h15-12h/14h30-18h30. **Dimanche :** 8h15-12h.

NOUVEAU ! le Bar Tabac le **SAN JULLUD** offre un nouveau service qui est le **paiement de proximité** pour le paiement de vos impôts, amendes... Renseignement au bureau de tabac. Mme JACQUES vous informe que les articles des catalogues CORA sont également disponibles en point retrait drive CORA au SAN JULLUD.



Nouveau service « paiement de proximité »

PAIEMENT DE PROXIMITÉ

Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques

Pour payer en espèces : vos impôts, amendes, avis de cantine, de crèche, d'hôpital... rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

GROS VOLUMES = PETITS PRIX



NOUVEAU COMMERÇANT AMBULANT SUR LE MARCHÉ LE VENDREDI !

« **La Bonne galette** » vous pourrez y trouver galettes, crêpes à emporter ainsi que galette saucisse et galette complète.

Tél : 06 67 71 38 08. - labonnegalette@laposte.net

DÉCHETTERIE, COLLECTE DÉCHET, TRI

SMICTOM VALCO BREIZH - LIEU-DIT « LA LANDE » 35190 TINTÉNIAC-TÉL. 02.99.68.03.15.

Par courriel : contact@valcobreizh.fr - Site : www.valcobreizh.fr

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET LA COLLECTE DU TRI SÉLECTIF (SACS JAUNES) EST ASSURÉE PAR LE SMICTOM.

VEUILLEZ PRÉSENTER VOTRE BAC ET VOS SACS JAUNES LA VEILLE AU SOIR AVANT 19H00 !! MERCI DE RESPECTER LES JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET SACS JAUNES ! LES SACS NON RAMASSÉS DOIVENT ÊTRE RETRIÉS ET NE DOIVENT PAS ÊTRE LAISSÉS SUR LE TROTTOIR !

COLLECTE DES
ORDURES MÉNAGÈRES
LE MARDI : 3-10-17-24

COLLECTE TRI SÉLECTIF
LE VENDREDI SEMAINE PAIRE
(samedi 14)-27

TAD (SERVICE TRANSPORT À LA DEMANDE)



Contact : Manoir de la ville Cotterel.
46 rue de Saint-Malo à Montauban. Tél : 02 99 06 54 92.
Site internet : www.stmeen-montauban.fr

URBANISME

INSTRUCTRICE DROITS DES SOLS : MME LEPAGE ELISA
Communauté de Communes St Méen-Montauban. TÉL : 02 99 06 54 92

PERMANENCE SERVICE URBANISME ET HABITAT



PERMANENCE CAU 35 (conseil en architecture) :
JEUDI 12 (après-midi) à la Mairie de Montauban
Prendre RDV au 02 99 06 42 55

PERMANENCES PMI et PUERICULTURE

(MAISON DE L'ENFANCE D'IRODOUËR). PUERICULTRICE : 1 jeudi matin /2
PMI : consultation sur rdv, le 2ème mardi l'après-midi. Plus d'infos au 02.22.93.64.03.

AGENCE POSTALE 02 99 39 81 05

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
14H-17H	9H-12H	8H30-11H30	14H-17H	9H-12H

service Info Sociale en Ligne. TÉL 0 800 95 35 45

PERMANENCE CONSEILLER DÉPARTEMENTAL RENDEZ-VOUS AU 02.99.02.35.17

ESPACE FRANCE SERVICES

L'ESPACE FRANCE SERVICES DE ST MÉÉN
VOUS ACCUEILLE
22 RUE DE GAËL. TÉL 02 99 09 44 56
espace.franceservices@stmeen-montauban.fr

LUNDI : 8h30 à 12h30
MARDI : 8h30 à 12h30 /13h30 à 17h.
MERCREDI : 8h30 à 18h.
JEUDI : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
VENDREDI : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
dernier SAMEDI du mois de 10h à 13h

PERMANENCES SUR RENDEZ VOUS

CAF : de 9h30 à 12h et de 14h à 16h
SOLIHA (aides à l'amélioration et à l'adaptation du logement) : mercredi 4 et 18 de 13h30 à 16h30.

ADIL 35 : jeudi 12 de 14h à 17h.

POINT REGION : (informer sur l'offre et les financements des formations) vendredi 13 de 9h30 à 12h30.

INFORMATION JEUNESSE : (informer et accompagner les projets des jeunes)
- mercredi de 13h à 18h.
- vendredi de 15h30 à 17h.
- samedi (dernier samedi du mois) de 10h à 13h.

PAE : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, l'après midi sur rendez vous. Et le dernier samedi du mois, de 10h à 13h00.

CDAS : jeudi.

ARCHITECTE CONSEIL : jeudi 10/12 de 14h à 16h.

CLIC : le mardi 10 et 24 de 14h à 17h.

WE KER (accompagner les jeunes de 16 à 25 ans) les mercredis et vendredis.

EUREKA EMPLOI SERVICES : vendredi 13 de 8h30 à 12h10.

CDIFF 35 : le jeudi de 9h30 à 12h.

UDAF 35 : le mardi 10 de 13h30 à 16h30.

CDAD (centre Départemental de l'Accès au Droit)

Rencontrer un avocat : mardi 10 de 14h à 16h00.

Rencontrer un notaire : mercredi 4 de 16h à 18h00.

SERVICE DES IMPOTS : date à préciser ultérieurement.

ADRESSES UTILES POUR LA PAROISSE :

M.DEMAURE Joseph au 02.99.39.80.87 / Mme ARROT Odette au 02.99.39.83.77.
Paroisse Saint-Eloi à Montauban : 02.99.06.61.72.e-mail : paroissestelo@yahoo.fr.
HORAIRES DES MESSES : 3ÈME DIMANCHE DU MOIS À 9H30

PERMANENCES SUR IRODOUER

ADMR (du Pays de Bécherel) : 2 rue des Cailleuls. Tél. 02 99 39 89 51.
mail : becherel.asso@admr35.org.

PAE : Point Accueil Emploi - 9 rue des Cailleuls. Tél 02 99 39 85 11. Sur rendez-vous les MARDI, MERCREDI et JEUDI.

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE : 9 rue du stade - Madame VERGER
Christine. Tél. 02 99 39 80 47.

OSTÉOPATHE : 18 bis rue de Dinan. (derrière la poste) Monsieur ROBERT.
Tél. 09 83 77 65 54 ou 07 67 27 07 26.

SOPHROLOGUE : « Maubusson » . Monsieur HAUTENAUVE.
Tél. 06 15 700 703.

CABINET INFIRMIERES : 9 rue du stade. Tél. 02 99 39 83 38,
INFORMATION ! La permanence est sur rendez-vous
tous les jours de 8h30 à 9h jusqu'au 31 décembre.



PODOLOGUE : 9 rue du stade. sur rendez-vous. Tél. 06 58 93 60 39

SAUR de MORDELLES (compagnie des eaux) : 26 route de Chavagne à Mordelles.
Tél. 02 78 51 80 00. Dépannage 24h/24h : Tél. 02 78 51 80 09

ENEDIS : Numéro d'urgence 24h/24h. Tél. 09 726 750 35

TRÉSOR PUBLIC : 35 bd Carnot à Montfort. Tél. 02 99 09 00 75

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (Montauban) : Tél. 02 99 06 54 92

CDAS (Centre d'action sociale) NOUVEAU NUMERO ! Le numéro de téléphone a
changé, pour joindre le standard, composer le 02 22 93 64 00.

NUMERO VERT COVID 19 : 0800 130 00

PRÉFECTURE DE RENNES : 3 avenue de la Préfecture - 35026 RENNES.
Tél. 0821 80 30 35

PHARMACIES DE GARDE

7-8	FEIT - IRODOUER	02 99 39 83 74
11	PISIGOT - MONTFORT	02 99 09 00 29
14-15	GENDRIN - IFFENDIC	02 99 09 70 29
21-22	GUILLOU - ST MEEN	02 99 09 60 04
28-29	LEGOFF - MONTFORT	02 99 09 00 41

NUMEROS D'URGENCE

HOPITAL PONTCHAILLOU : 02 99 28 43 21	CENTRE ANTI POISON : 02 99 59 22 22
15 SAMU	114 appel urgence pour malentendant.
17 POLICE	119 enfance mal traitée
18 POMPIERS	GENDARMERIE HEDE 02 99 45 45 61
112 appel d'un portable	DÉFIBRILLATEUR SALLE DES SPORTS : rue du stade et à la salle multifonctions.